Cours et séances publiques

Institut municipal

saison 2022 2023



APPRENDRE TOUT AU LONG DE SA VIE

Avec l'aide d'enseignants qualifiés et bienveillants, venez découvrir ou approfondir vos connaissances en :

- langue française pour étranger (FLE);
- langues étrangères (anglais, espagnol, italien, allemand...);
- langue des signes;
- informatique.

L'Institut municipal vous propose des **cours de langues** (sur inscription payante, en petits groupes, maximum 18 personnes) ou des **séances publiques** (gratuites, cours magistraux) selon un calendrier :

- annuel, avec une ou deux séances par semaine, de fin septembre à mi-juin;
- estival, avec des séances tous les jours, en juin, juillet et septembre (session intensive, voir page 8).

Pas de cours:

- du 31/10/2022 au 6/11/2022
- du 19/12/2022 au 1/01/2023
- du 20/02/2023 au 26/02/2023
- du 17/04/2023 au 30/04/2023

PORTES OUVERTES

Mercredi 7, mardi 13, jeudi 15 et lundi 19 septembre, de 17h30 à 20h, à l'Institut municipal.

Inscriptions, conseils, rencontre des enseignants et choix du niveau le plus approprié.



Quel est votre niveau?

Afin de déterminer au mieux votre niveau actuel et vous fixer un objectif, nous vous recommandons de venir nous rencontrer aux portes ouvertes de l'Institut municipal (lire ci-contre).

À titre indicatif, voici le détail des niveaux proposés :

A1

Utilisateur élémentaire (niveau introductif ou de découverte) **Niveau 6°**

- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets.
- Savoir se présenter ou présenter quelqu'un.
- Pouvoir poser à une personne des questions la concernant et répondre au même type de questions.
- Communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

A2

Utilisateur élémentaire (niveau intermédiaire ou usuel) **Niveau 4**°

- Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines de l'environnement quotidien (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, travail, etc.).
- Pouvoir communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.
- Savoir décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

B1

Utilisateur indépendant (niveau seuil) Niveau 3°

- Comprendre les points essentiels d'une discussion quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières au travail, à l'école, aux loisirs, etc.
- Être autonome dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée.
- Pouvoir produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt.
- Savoir raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

B2

Utilisateur indépendant (niveau avancé ou indépendant) **Niveau lycée**

- Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité.
- Communiquer avec spontanéité et aisance avec un locuteur natif.
- S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

C1

Utilisateur expérimenté (niveau autonome) Niveau Bac

- Comprendre des textes longs et exigeants et saisir des significations implicites.
- S'exprimer spontanément et couramment sans trop devoir chercher ses mots.
- Utiliser la langue de façon efficace et souple dans la vie sociale, professionnelle ou académique.
- S'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils linguistiques d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

C2

Utilisateur expérimenté (niveau maîtrise) Niveau Bac+

- Comprendre sans effort pratiquement tout ce qui est lu ou entendu.
- Pouvoir restituer des faits et des arguments issus de diverses sources écrites et orales en les résumant de facon cohérente.
- S'exprimer spontanément, très couramment, de façon précise et rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

Cours en petits groupes/ Sur inscription, payant

Formules annuelles 2022-2023

ANGLAIS



50 heures de cours Jeudi : 17h30-19h15

Du 13/10/2022 au 15/06/2023

Objectif A1+

50 heures de cours Jeudi : 9h-11h

Du 10/11/2022 au 8/06/2023

Objectif A2Groupe 1

50 heures de cours leudi : 19h15-21h

Du 6/10/2022 au 15/06/2023

ou Groupe 2

Lundi : 15h-17h

Du 10/10/2022 au 5/06/2023

Objectif B1
Groupe 1

50 heures de cours Vendredi : 10h15-12h15 **Du 7/10/2022 au 12/05/2023**

ou

Groupe 2

Lundi : 18h-19h30

Du 3/10/2022 au 26/06/2023 ou

Groupe 3

Jeudi : 14h15-16h15

Du 20/10/2022 au 25/05/2023

Objectif B1+
Groupe 1

50 heures de cours Jeudi : 9h30-11h30

Du 6/10/2022 au 11/05/2023

Cur

Groupe 2

50 heures de cours Lundi : 18h15-20h15

Du 3/10/2022 au 22/05/2023

Objectif B2

Groupe 1

50 heures de cours Mardi : 9h30-11h30

Du 18/10/2022 au 16/05/2023

ou

Groupe 2

Mardi: 19h15-20h45

Du 4/10/2022 au 27/06/2023

ou

Groupe 3

Mardi: 9h30-11h30

Du 19/10/2022 au 17/05/2023

Objectif C1

50 heures de cours Mardi : 16h-17h45

Du 4/10/2022 au 27/06/2023

Objectif B2 (conversation)

40 heures de cours Mercredi : 17h30-19h

Du 19/10/2022 au 31/05/2023

Objectif B2+ (conversation)

40 heures de cours Jeudi : 14h-15h30

Du 20/10/2022 au 16/06/2023

Objectif C1 (conversation)Groupe 1

40 heures de cours Mardi : 17h45-19h15

Du 18/10/2022 au 30/05/2023

ou Groupe 2

40 heures de cours Mercredi: 19h15-20h45

Du 19/10/2022 au 31/05/2023

ALLEMAND

Objectif A2/B1

50 heures de cours Mercredi : 18h30-20h15

Du 19/10/2022 au 14/06/2023

Objectif B2/C1 (conversation)

40 heures de cours Lundi : 18h30-20h

Du 3/10/2022 au 12/06/2023

ITALIEN

Objectif A1

50 heures de cours Mercredi : 18h-19h30

Du 5/10/2022 au 28/06/2023

50 heures de cours Mercredi : 19h30-21h

Objectif B1

Du 5/10/2022 au 28/06/2023

Objectif A2

50 heures de cours Lundi : 17h45-19h30

Du 3/10/2022 au 26/06/2023

Objectif B2/C1 (conversation)

40 heures de cours Lundi : 18h30-20h

Du 3/10/2022 au 12/06/2023

ESPAGNOL

Objectif A1

50 heures de cours Lundi : 18h30-20h15

Du 26/09/2022 au 19/06/2023

Objectif B1 (conversation)

40 heures de cours

Jeudi: 18h30-20h **Du 6/10/2022 au 25/05/2023**

Objectif A2+

50 heures de cours leudi : 18h30-20h

Du 22/09/2022 au 22/06/2023

Objectif B2 (conversation)

40 heures de cours

Jeudi: 18h45-20h15

Du 20/10/2022 au 16/06/2023

Objectif B1

50 heures de cours Mardi : 18h30-20h15

Du 4/10/2022 au 30/05/2023

Objectif C1 (conversation) 40 heures de cours

Lundi : 18h30-20h

Du 3/10/2022 au 12/06/2023

Objectif B2

50 heures de cours Mercredi : 18h30-20h15

Du 19/10/2022 au 14/06/2023

LANGUE DES SIGNES

Objectif A1

30 heures de cours Mercredi : 18h-20h

Du 28/09/2021 au 25/01/2022

LSF

ALPHABÉTISATION & FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

Alphabétisation Objectif A0

(suite des séances publiques)

40 heures de cours

Groupe 1

Lundi : 14h-16h

et mercredi : 9h15-11h15 **Du 4/10/2022 au 20/03/2023**

ou

Groupe 2

Lundi : 14h-16h

et mercredi : 9h15-11h15 **Du 27/03/2023 au 28/06/2023**

Français langue étrangère Objectif A1 (session intensive)

40 heures de cours Tous les jours : 9h-12h **Du 7 au 23 septembre 2022**

Objectif A2 (le suivi des 2 sessions est obligatoire pour

l'acquisition du niveau A2) Groupe 1

80 heures de cours

Lundi et mercredi : 17h-18h30

Session 1 (40h) A1 :

Du 3/10/2022 au 30/01/2023

session 2 (40h) A2 : du 1/02/2023 au 7/06/2023

ou

Groupe 2

50 heures de cours Lundi : 14h-15h30 et jeudi : 14h30-16h

du 28/11/2022 au 4/05/2023

Objectif B1 (le suivi des 2 sessions est obligatoire pour l'acquisition du niveau B1)

Groupe 1

80 heures de cours Mardi : 17h15-18h45 et jeudi : 17h-18h30

Session 1 (40h) A2 : du 4/10/2022 au 31/01/2023

session 2 (40h) B1:

du 2/02/2023 au 30/05/2023

ou

Groupe 2

50 heures de cours leudi : 9h30-11h30

Du 6/10/2022 au 11/05/2023

ou

Groupe 3

50 heures de cours

Lundi et mercredi : 10h-11h30 Du 28/11/2022 au 12/04/2023

Objectif B2 (le suivi des 2 sessions est obligatoire pour l'acquisition du niveau B1) Groupe 1

80 heures de cours Mardi : 18h45-20h15 et jeudi : 18h30-20h

Session 1 (40h) B1 : Du 4/10/2022 au 31/01/2023 session 2 (40h) B2 :

Du 2/02/2023 au 30/05/2023

ou

Groupe 2

50 heures de cours Mardi : 9h30-11h30

Du 4/10/2022 au 9/05/2023

Objectif C1 (le suivi des 2 sessions est obligatoire pour l'acquisition du niveau C1)

80 heures de cours Lundi et mercredi : 18h30-20h

Session 1:

du 3/10/2022 au 30/01/2023

Session 2:

du 1/02/2023 au 7/06/2023

INFORMATIQUE



Initiation aux fonctions de base

12 heures de cours Lundi : 18h15-20h15

Du 7/11/2022 au 12/12/2022

Logiciels et réseau internet

12 heures de cours Lundi : 18h15-20h15

Du 2/01/2023 au 6/02/2023

Maîtrise de logiciels bureautiques

12 heures de cours Lundi : 18h15-20h15

Du 27/02/2023 au 3/04/2023

Autres langues possibles

Un partenariat existe entre la Ville d'Angers et Anjou interlangues afin de vous proposer l'apprentissage d'autres langues :

Pour le chinois, le japonais, le néerlandais, le portugais, l'arabe. le russe...

- Cours de début septembre 2022 à avril 2023, sur la base de deux semestres de 12 semaines, avec 2 cours d'1h30 par semaine.
- Cours réalisés en collaboration avec l'Université catholique de l'Ouest, l'Université d'Angers et l'école supérieure des sciences commerciales d'Angers.

Inscriptions et renseignements:

du mardi au vendredi de 16h15 à 18h15 à l'Institut municipal, au 02 41 05 38 84 ou sur anjouinterlangues.fr.

Formules intensives Juin et juillet 2023

Des formules plus courtes sont proposées en été sous forme de stages. Le programme est à votre disposition sur **angers.fr** ou à l'Institut municipal dès le mois de mai 2023.

Inscriptions

Les inscriptions pour les cours sont possibles jusqu'à 8 jours avant le début du cours concerné (délai de prévenance nécessaire en cas d'annulation).

Pour vous inscrire, présentez-vous à l'accueil de l'Institut municipal, muni de :

- 1 photo d'identité,
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (uniquement pour les habitants d'Angers qui bénéficient d'un tarif réduit),
- 1 carte partenaire ou A'Tout en cours de validité, si vous en possédez une, ou 1 carte étudiant Angers 2022/2023 (pour bénéficier de 50% de réduction sur le tarif Angevins).

À défaut de présentation de l'ensemble des documents cités ci-dessus, aucun tarif réduit ne pourra être appliqué.

Les cours payants n'ouvrent qu'avec un minimum de 10 inscrits (maximum de 18 inscrits).

- Les cours du jour sont affichés dans le hall d'accueil (cours, horaires, n° de salle, étage).
- En cas d'absence ou d'arrêt des cours, prévenir l'accueil au 02 41 05 38 80.
- Un certificat d'assiduité et une attestation de niveau peuvent être délivrés à l'accueil après avis du professeur, et uniquement en fin de module.

Le montant des cours est dû même en cas d'arrêt en cours d'année (sauf cas exceptionnels : motifs graves de santé ou d'ordre familial, mutation professionnelle, reprise d'activité professionnelle incompatible avec le suivi des cours – cf. règlement intérieur).

Retrouvez tous le détail des cours et des inscriptions sur angers.fr/institutmunicipal ou sur nos livrets d'accueil.

Tarifs de quelques formules forfaitaires :

Formule	Tarif normal	Tarif réduit habitant d'Angers	Tarif carte partenaire/ étudiant
12 heures	68,40 €	57 €	29,40 €
30 heures	171 €	142,50 €	73,50 €
40 heures	228 €	190 €	98 €
50 heures	285€	237,50 €	122,50 €

Séances publiques/ Accès libre, gratuit

Les séances publiques sont en accès libre, de la mi-septembre à mai de l'année qui suit.

Pas de séances publiques durant les vacances scolaires :

- du 24/10/2022 au 6/11/2022
- du 19/12/2022 au 1/01/2023
- du 13/02/2023 au 26/02/2023
- du 17/04/2023 au 30/04/2023

ANGLAIS

/

Objectif A1/A1+

Samedi: 9h-10h30

Du 17/09/2022 au 27/05/2023

Objectif A2

Samedi : 10h45-12h15

Du 17/09/2022 au 27/05/2023

Objectif B1

Mercredi: 17h30-19h

Du 21/09/2022 au 31/05/2023

Objectif B2

Jeudi: 15h45-17h15

Du 15/09/2022 au 25/05/2023

ALLEMAND

Objectif A1 partie 1

Ieudi: 18h30-20h

Du 15/09/2022 au 25/05/2023

Objectif A1 partie 2 (suite de la partie 1)

Mardi: 18h30-20h

Du 20/09/2022 au 30/05/2023

ITALIEN

Objectif A1

Samedi : 9h15-10h45 **Du 17/09/2022 au 27/05/2023** Objectif A2 Samedi: 10h45-12h15

Du 17/09/2022 au 27/05/2023

ESPAGNOL



Objectif A1/A2

Jeudi : 17h15 à 18h45

Du 22/09/2022 au 25/05/2023

Objectif B1

Lundi: 17h à 18h30

Du 19/09/2022 au 22/05/2023

ALPHABÉTISATION



Objectif A0

Groupe 1

Jeudi: 9h15-11h15

Du 29/09/2022 au 8/12/2022

ou

Groupe 2

Jeudi: 9h15-11h15

Du 12/01/2023 au 23/03/2023

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)



Objectif A1

Lundi: 15h30-17h

Du 19/09/2022 au 29/05/2023

Objectif A2

Mardi: 14h-15h30

Du 20/09/2022 au 30/05/2023

Objectif B1

Mardi: 15h30-17h

Du 20/09/2022 au 30/05/2023

Institut municipal

Certifié Qualiopi



9, rue du Musée (Place Saint-Éloi) **49100 Angers**

02 41 05 38 80

institut.municipal@ville.angers.fr
 angers.fr/institutmunicipal
B lignes 1 et 3, arrêt place Sainte-Croix

Horaires d'ouverture de l'accueil

De septembre à mai du lundi au jeudi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 20h le samedi de 9h à 12h

Juin, juillet, août, congés scolaires et vendredis (en dehors des fermetures) : de 9h à 12h15 et de 13h45 à 19h

